

Comment défendre les droits humains dans le domaine de la santé mentale ?

La Convention relative aux droits des personnes handicapées est un outil juridiquement contraignant. Cela signifie qu'en ratifiant la Convention relative aux droits des personnes handicapées, les pays ont l'obligation de mettre en place une panoplie de mesures afin d'assurer que les personnes en situation de handicap :

- aient les mêmes droits que le reste de la population
- soient traitées de manière juste et équitable
- ne fassent pas l'objet de discrimination

I. Respecter, protéger et garantir les droits humains

Le respect des droits humains implique trois tâches principales :

- Respecter les droits humains
- Protéger les droits humains
- Garantir les droits humains

TÂCHE	DÉFINITION	EXEMPLES
Respecter les droits humains	Ne pas bafouer les droits fondamentaux d'une autre personne	<ol style="list-style-type: none"> 1. Respecter la préférence d'une personne au sujet des traitements qu'elle souhaite recevoir ou non 2. Respecter le droit à l'intimité d'une personne en ne pénétrant pas dans son espace privé
Protéger les droits humains	Empêcher les autres de bafouer les droits fondamentaux d'une personne	<ol style="list-style-type: none"> 1. S'assurer que les soignants ne donnent pas un traitement qu'une personne ne souhaite pas 2. Protéger le droit à l'intimité d'une personne en empêchant quelqu'un de pénétrer dans son espace privé

Garantir les droits humains	Prendre des mesures pour garantir qu'une personne bénéficie de la même protection des droits fondamentaux que toute autre personne	<ol style="list-style-type: none"> 1. Inscrire dans le plan de traitement d'une personne les médicaments qu'elle ne veut pas afin de s'assurer qu'aucun pair praticien en santé mentale ou autre ne lui en donne pas dans le cadre de son traitement 2. Permettre à une personne d'avoir un verrou sur sa porte (ou un panneau « ne pas déranger ») afin qu'elle puisse choisir lorsqu'elle veut recevoir des visiteurs
-----------------------------	--	---

Les gouvernements ne sont pas les seuls à avoir un rôle à jouer. Il est important que nous tous respections, protégeons et garantissions les droits fondamentaux des personnes en situation de handicaps, que nous soyons :

- Une personne souffrant de handicap psychosocial
- Une personne souffrant de handicap intellectuel
- Une personne souffrant de handicap cognitif
- Un pair praticien en santé mentale ou autre
- Un membre de la famille, un soignant ou un supporter
- Un pair, un défenseur, un avocat, un fonctionnaire, etc.

Les parties suivantes se concentrent sur chacun des groupes susmentionnés. Nous vous recommandons de lire, pas seulement la partie relative à votre groupe, mais l'ensemble des parties.

II. Les personnes en situation de handicaps psychosociaux, intellectuels et cognitifs

Pourquoi est-il important de défendre vos droits ?

- Vous êtes des êtres humains et vous devriez avoir les mêmes chances que toute autre personne.
- Votre expertise, vos compétences et vos talents peuvent profiter à tous.
- Vous savez ce qui est le mieux pour vous, ce qui utile et ce qui ne l'est pas.
- Vous avez le droit de participer à toutes les actions et questions vous concernant.

Quelles actions concrètes pouvez-vous prendre ?

- Vous pouvez expliquer vos droits aux autres, y compris votre famille.
- Vous pouvez aider les autres à comprendre leurs droits.
- Vous pouvez parler de votre expérience pour sensibiliser les autres au handicap et aux droits humains.

Quel est l'impact positif de ces actions ?

- Vous pouvez vous sentir plus fort et plus apte à prendre le contrôle de votre vie et votre rétablissement.
- Vous pouvez être plus indépendants pour mener la vie que vous souhaitez.
- Vous pouvez développer de nouvelles compétences, contribuer à la société et être plus intégré.

III. Les pair praticiens en santé mentale ou autre praticiens

Pourquoi est-il important de défendre les droits des personnes en situation de handicaps psychosociaux, intellectuels et cognitifs ?

- C'est ce qu'il faut faire.
- Cela fait partie de votre travail et votre responsabilité.
- Vous donnez le respect qu'elles méritent aux personnes que vous soignez et soutenez.
- Ces personnes sont plus susceptibles d'accepter les services que vous fournissez, de bien réagir à vos soins et votre soutien ainsi que de se rétablir.

Quelles actions concrètes pouvez-vous prendre ?

- Vous pouvez vous assurer que vos pratiques médicales respectent les droits de la Convention relative aux droits des personnes handicapées.
- Vous pouvez parler à la direction des soins des actions qui peuvent être mises en place dans votre service afin d'améliorer le respect des droits de ces personnes.
- Vous pouvez parler de leurs droits aux personnes en situation de handicaps psychosociaux, intellectuels et cognitifs sur votre lieu de travail.
- Vous pouvez former et informer d'autres praticiens sur les droits humains.
- Vous pouvez parler aux responsables locaux de la nécessité d'un changement.

Quel est l'impact positif de ces actions ?

- Vous fournirez aux personnes une meilleure qualité de soins.
- Les personnes que vous soignez et soutenez seront plus autonomes, mèneront une vie plus satisfaisante et plus digne.
- La rechute et la dépendance seront réduites.
- Vous vous sentirez plus heureux et plus fier de votre travail.

IV. Les membres de la famille, les soignants et les aidants

Pourquoi est-il important de défendre les droits des personnes en situation de handicaps psychosociaux, intellectuels et cognitifs ?

- Vous avez un rôle essentiel à jouer pour permettre à votre proche de mener une vie épanouie, en respectant ses droits, en étant plus tolérant et en changeant certaines de vos actions.

Quelles actions concrètes pouvez-vous prendre ?

- Vous pouvez aider votre proche à comprendre ses droits.
- Vous pouvez lui faire sentir que vous le respectez.
- Vous pouvez essayer de ne pas le surprotéger.
- Vous pouvez le soutenir et l'encourager à prendre des décisions et devenir plus indépendant.
- Vous pouvez vous assurer d'écouter et de respecter ses opinions et décisions.
- Vous pouvez vous assurer que ses droits soient respectés, par exemple, par d'autres membres de la famille, par des praticiens et par autrui.
- Vous pouvez discuter avec les responsables locaux de la nécessité d'un changement et de la création de services qui répondent aux besoins de votre proche et apportent un soutien à votre famille.
- Vous pouvez aider votre proche à s'engager dans des réseaux de personnes et d'activités (tels que des clubs de sport, des activités de loisirs ainsi que culturelles).
- Vous pouvez sensibiliser votre communauté afin de lutter contre la stigmatisation, les stéréotypes ainsi que les préjugés.

Quel est l'impact positif de ces actions ?

- Votre proche recevra des soins et un soutien de meilleure qualité, ses droits seront respectés et sa qualité de vie sera meilleure.
- En retour, vous serez plus heureux, plus confiant et moins stressé.
- Votre proche deviendra plus indépendant et s'engagera pleinement dans la vie de famille.
- Vous serez fier des accomplissements de votre proche et vous vous concentrerez sur ses forces ainsi que ses capacités.

V. Les autres groupes

Pourquoi est-il important de défendre les droits des personnes en situation de handicaps psychosociaux, intellectuels et cognitifs ?

- En tant que pair, votre rôle est de soutenir les autres dans la réalisation de leurs droits.
- En tant que défenseur, vous jouez un rôle important pour sensibiliser la société et faire valoir vos droits.
- En tant qu'avocat, vous pouvez soutenir les personnes pour faire valoir leurs droits devant les tribunaux.
- En tant que fonctionnaire, vous avez l'obligation de respecter la loi internationale sur les droits humains, dont la Convention relative aux droits des personnes handicapées.

Quelles actions concrètes pouvez-vous prendre ?

- En tant que pair, vous pouvez donner aux personnes les informations dont elles ont besoin pour défendre leurs droits.

- En tant que défenseur, vous pouvez lancer une campagne de sensibilisation sur la Convention relative aux droits des personnes handicapées.
- En tant qu'avocat, vous pouvez porter des affaires devant les tribunaux pour que le gouvernement modifie la loi conformément à la Convention relative aux droits des personnes handicapées.
- En tant que fonctionnaire, vous pouvez veiller à ce que la loi soit réformée conformément à la Convention relative aux droits des personnes handicapées.

Quel est l'impact positif de ces actions ?

- En tant que pair, vous serez en mesure de soutenir les autres plus efficacement.
- En tant que défenseur, vous serez satisfait de constater que les droits humains sont mieux respectés et mieux connus.
- En tant qu'avocat, vous serez en mesure de défendre plus efficacement les droits humains devant les tribunaux.
- En tant que fonctionnaire, vous aurez la satisfaction de voir des services ainsi qu'un soutien plus efficaces pour les personnes en situation de handicaps psychosociaux, intellectuels et cognitifs.

Lorsqu'il s'agit de défendre les droits des personnes en situation de handicaps psychosociaux, intellectuels et cognitifs, chacun d'entre nous a un rôle à jouer.